HAL
open science

Le placement des pronoms clitiques dans les complexes verbaux en français au XVIIe siècle : une approche idiolectale

Olivier Iglesias

To cite this version:

Olivier Iglesias. Le placement des pronoms clitiques dans les complexes verbaux en français au XVIIe siècle : une approche idiolectale. Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, 2015, 70 (1), p. 91-120. 10.3917/tl.070.0091 . hal-01529296

HAL Id: hal-01529296

https://hal.science/hal-01529296

Submitted on 21 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Iglesias

Première version de l'article publié dans la revue *Travaux de linguistique française*, avant relecture des rapporteurs

Le placement des pronoms clitiques dans les complexes verbaux en français au XVIIème siècle : une approche idiolectale.

Résumé de l'article :

Cet article a pour objectif de montrer l'intérêt d'une approche idiolectale pour comprendre l'évolution du placement des clitiques dans les complexes verbaux en français. Nous n'essaierons pas d'expliquer pourquoi nous sommes passés d'un système à deux variantes (*Je le peux faire* et *je peux le faire* étaient possibles en français classique) à un système à une seule variante (contrairement aux autres langues romanes) mais comment nous en sommes arrivés là.

Pour cela nous avons analysé de manière exhaustive trois idiolectes écrits du XVIIème siècle qui permet de constater que dans les contextes les plus simples, le placement est libre encore au XVIIème siècle. À l'inverse, dans des contextes plus complexes, on repère des régularités en faveur de la variante avec clitique à droite, ce qui tendrait à montrer que l'ancienne variante (avec clitique à gauche) a progressivement cessé d'être utilisée dans les contextes les plus complexes jusqu'à devenir une variante marquée et finalement disparaitre.

Abstract:

Clitic placement in verbal complexes in French in the 17th century: an idiolectal approach

The aim of this paper is to show the interest of the idiolectal approach to understand the evolution of clitic placement in verbal complexes in French. In this work I do not try to explain why a system with two possible variants (both *Je le peux faire* and *Je peux le faire* were acceptable in classical French) developed into a system with a single variant —as opposed to what happened in other Romance languages—, but how it happened.

In order to do so, I analyze exhaustively three idiolects from the 17th century. Such an analysis suggests that clitic placement is still unrestricted in the simpler contexts in this century. Nevertheless, some regularities in favour of the clitic-to-the-right variant can be

observed in the most complex contexts, suggesting that the oldest variant was gradually abandoned in more complex contexts until becoming a marked variant and finally disappearing.

1. Introduction

En français actuel, les pronoms clitiques ne peuvent pas se placer à gauche des complexes verbaux [1b] à part lorsque le premier verbe de ces constructions est un verbe causatif ou de perception (Martineau 1988 : 155) comme avec *faire* + *infinitif* par exemple [1c] :

[1] a. Je peux le faire.

b. *Je le peux faire.

c. Je ***le*** fais parler.

On a déjà tenté par le passé d'expliquer les raisons de l'impossibilité pour les clitiques en français actuel de « monter » dans ces constructions contrairement à ce qui se passait en moyen français et français classique. Marchello-Nizia (1979), par exemple, croit voir dans les restrictions de cooccurrence des clitiques un contexte qui aurait pu avoir une influence sur la disparition de la variante avec pronom à gauche[1]. Ainsi, la présence d'un clitique dépendant du premier composant du complexe verbal (V1 à partir de maintenant) empêcherait la montée du clitique dépendant du deuxième verbe (V2) comme dans l'exemple [2] cité par Marchello-Nizia (1979 : 192)

[2]S'il vous plaisoit ***me*** faire l'onneur

Fournier (1998 : 81-84) trouve divers facteurs linguistiques (les constructions avec infinitifs coordonnés, les ambigüités d'incidence ou morphophonétiques, l'auxiliation avec *être*, etc.) qui auraient pu être la cause de la disparition progressive de la variante 1.

Ces études, en tentant d'expliquer grâce à des facteurs linguistiques la disparition de la montée des clitiques en français moderne, se heurtent néanmoins à un problème majeur : ces facteurs sont extrêmement rares et minoritaires dans les productions de l'époque (comme le souligne pour la cooccurrence des pronoms, Martineau 1988: 156). Il est dès lors difficile d'imaginer que des facteurs si minoritaires puissent avoir une telle influence sur tout le système de placement des pronoms en français. Par ailleurs, certains de ces facteurs (restrictions des cooccurrences de clitiques, constructions avec infinitifs coordonnés, etc.) existent également dans d'autres langues romanes qui, contrairement au français, ont maintenu les deux variantes jusqu'à aujourd'hui.

[1] Afin d'alléger la rédaction et de faciliter la lecture, à partir de maintenant, la variante avec le pronom à gauche sera appelée « variante 1 » et la variante avec le pronom à droite « variante 2 ».

L'objectif de ce présent travail est double : d'un côté, à travers la mise en place d'une approche idiolectale, il s'agit d'observer le comportement de trois auteurs du XVIIème siècle, moment charnière dans l'évolution de ce phénomène, puisque c'est au cours de ce siècle que la variante moderne avec le pronom « à droite » (c'est-à-dire proche du deuxième verbe du complexe verbal) devient majoritaire. D'un autre côté, à la lumière de cette analyse d'idiolectes, il s'agit de tester les différentes hypothèses expliquant l'évolution du phénomène et, si possible, d'en apporter de nouvelles. Il ne s'agit évidemment pas d'essayer d'expliquer *pourquoi* la variante 1 a disparu en français mais plutôt *comment* s'est passé le processus qui a mené à la disparition de cette variante et à l'adoption définitive de la variante 2.

Pour cela, dans un premier temps, seront brièvement présentées la méthode idiolectale (voir Barra Jover 2007 et 2012 et Iglesias 2012a) et la notion de « variantes invisibles » (Barra Jover 2009), qui permettront dans ce présent travail de décrire ce phénomène de « montée des clitiques » en français au XVIIème siècle. Dans ce même paragraphe, nous présenterons le corpus retenu. Dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats de l'analyse du corpus d'idiolectes. Enfin, après l'analyse de ces résultats, nous procèderons à une discussion reprenant les idées développées dans ce travail, ainsi que les hypothèses émises plus tôt.

2. Méthode idiolectale et variantes invisibles

2.1. La méthode idiolectale

Comme le souligne Fournier (1998 : 80) la variante 2 est de plus en plus fréquente à partir de la fin du XVIème siècle mais au XVIIème siècle, les deux variantes coexistent toujours, sont toutes deux acceptées et peuvent être qualifiées de « variantes paraphrastiques » autrement dit de variantes « absolument libres » puisqu'elles « apparaissent dans les mêmes contextes (mêmes verbes, mêmes clitiques) » et donc, l'interprétation de ces variantes ne peut pas être différente[2]. Ceci implique forcément une variation importante dans l'usage des locuteurs d'une même époque. Cette variation doit être encore plus importante sur une période de temps aussi grande qu'un siècle, d'autant plus si le changement s'accélère à cette époque comme semblent l'indiquer les travaux sur ce sujet. Il est donc utile de s'interroger sur l'intérêt d'accumuler les données d'idiolectes différents du XVIIème siècle puisqu'on risque d'obtenir des résultats impossibles à analyser étant donné qu'entre l'auteur x et l'auteur *y* il y a des différences d'usages qui sont potentiellement extrêmes. Ces problèmes, que décrit Barra

[2] C'est ce que nous appelons « variantes invisibles » et que nous décrirons dans le paragraphe suivant.

Jover (2012) nous mènent à considérer que « la seule entité observable en tant que telle serait la grammaire (dans le sens large du terme) d'un sujet *x* à un moment *t*. » (Barra Jover 2010 : 4).

On voit bien avec les explications de Fournier qu'il est impossible en se basant sur un corpus mêlant différents idiolectes de ne faire autre chose que constater une certaine variation dans le placement des pronoms et conclure à une variation libre puisque les deux variantes sont possibles. Au mieux celui qui analyserait ce type de corpus pourra émettre l'hypothèse que l'une des variantes semble impossible dans tel contexte parce qu'il n'aura pas trouvé d'occurrences dans son corpus. Soulignons ici la remarque de Maupas (1607 : 131) qui considère que le pronom peut se « loger indifféremment […] devant l'un des deux verbes. [..] Mais si l'infinitif est régi d'une préposition, il faut loger vos pronoms entre la préposition et l'infinitif. » Ainsi, d'après cette règle, il serait impossible de dire ou d'écrire à l'époque « je le viens de voir ». Mais cela signifie-t-il qu'aucun locuteur ne produisait d'énoncés de ce type ou qu'il s'agissait d'une variante très minoritaire ? On ne peut pas savoir si un phénomène linguistique est impossible (s'il n'a pas été attesté) à un moment donné dans une langue du fait qu'on n'a pas accès à toute sa production écrite et/ou orale.

L'absence de montée du clitique dans un contexte précis dans un vaste corpus mêlant des idiolectes ne signifie pas forcément qu'elle ne peut pas être présente dans un autre texte qui n'a pas été intégré dans le corpus choisi. En effet, on a accès à une infime partie de ce qui a pu ou peut être produit par les locuteurs d'une langue à une époque donnée, ici, le français du XVIIème siècle. Par conséquent, les résultats et les certitudes qui apparaitraient après analyse d'un corpus électronique sur l'inexistence d'une construction peuvent être balayés par un nouveau texte où cette construction serait possible. D'ailleurs, notre corpus révèle qu'il était tout à fait possible de trouver la variante 1 dans des constructions avec préposition comme nous le verrons plus tard. Ce problème est ce que Barra Jover appelle problème du « n+1 texte[3] ».

La méthode idiolectale, si elle ne règle pas totalement cette question (on n'aura jamais accès à toute la production d'un idiolecte), permet tout de même d'observer une grammaire concrète et analysable. Ainsi, avec cette méthode « nous pouvons énoncer des implications du type, *si un locuteur fait* x*, il fait aussi* z, ou *si un locuteur fait* x*, il ne fait pas* z » (Barra Jover 2010 :12). Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que si un locuteur ne produit jamais d'exemples

[3] Barra Jover (2007 : 99) : « Problème du *n+1* texte : une conclusion obtenue à partir d'un ensemble de *n* textes ne garantit jamais de prédictions sur ce qui peut arriver dans un *n+1* texte. »

avec la variante 1 avec le CV *venir de + infinitif*, il ne produira pas non plus d'énoncés avec montée du clitique avec d'autres CV construits avec des prépositions (si on part du principe que la montée est plus fréquente avec des CV plus courants). Ce genre d'implications est plus riche en informations pour le chercheur que celles qui constatent simplement la présence des deux variantes.

Enfin, cette méthode a pour but d'examiner cette variation dans le placement des pronoms dans les productions de quelques individus afin d'observer s'il existe des « règles » internes et propres à chaque locuteur (ou à un groupe de locuteurs) qui régissent ce placement. Ainsi, plutôt que de dire que l'énoncé A (avec la variante 1 par exemple) et l'énoncé B (avec la variante 2) sont synonymes (ce que sous-entend Fournier) ou, au contraire, différents sémantiquement, on pourra dire que le locuteur X préfère produire l'énoncé A dans le contexte Y, alors qu'il utilisera l'énoncé B dans le contexte Z. D'un autre côté, plutôt que d'affirmer que l'énoncé A est agrammatical (on ne dira jamais que l'énoncé B avec la variante 2 le sera), on pourra constater que cet énoncé A semble appartenir à la grammaire du locuteur X qui peut (ou pas) être partagée par d'autres locuteurs, et ce locuteur X pourra en ce cas choisir l'une ou l'autre position (de manière exclusive ou en incluant les deux) dans ses productions.

2.2. Les variantes invisibles

En plus de ces nouvelles questions qu'apporte cette méthode, il faut, au moment de l'analyse de ces idiolectes, avoir en tête le concept de variantes invisibles décrit par Barra Jover (2009 : 109) :

> *La différence entre variante invisible et variante visible peut être posée à partir de la première : une variante invisible existe lorsque le même locuteur peut produire, pour la fonction A, la variante a_1 ainsi que la variante a_2 (on pourrait même dire a_n) sans être conscient de la variation (autrement dit, sans exercer aucun type de contrôle sur sa performance), sans que la situation y soit pour quelque chose et, surtout, sans que l'allocutaire arrive à s'en apercevoir.*

Cette définition illustre parfaitement ce qui semble se passer avec le placement des clitiques dans les complexes verbaux en français au XVIIème siècle ; même s'il est probable que cela ne soit pas vrai dans tous les cas, pour tous les locuteurs et avec tous les complexes verbaux.

Une des hypothèses de ce travail consiste en effet à dire que dans certains contextes, la montée du clitique est visible à l'époque ; dans ce cas, lorsque les conditions exprimées par Barra Jover ne sont pas respectées, on se retrouve face à plusieurs possibilités :

(i) soit le locuteur considère que la variante a_1 (par exemple, la variante 1) est trop marquée (ou tout simplement agrammaticale), auquel cas il évitera de la produire dans tel ou tel contexte.

(ii) soit le locuteur produit la variante marquée (mais invisible pour lui) a_1 et c'est l'allocutaire qui va « voir » cette variante et, dans certains cas, tout simplement la rejeter.

Dans (i), la variante a_1 pourrait être considérée comme *visible* dès lors que le locuteur L_1, pour la fonction A (qui correspond ici au placement du clitique dans un complexe verbal), dans un contexte C produira « systématiquement » la variante a_2 et « jamais » la variante a_1[4]. On pourra conclure qu'il est possible que pour ce locuteur L_1, la variante a_1 soit marquée, donc visible, dans le contexte C_1 (qu'il faudra décrire de manière précise) ; autrement dit, a_1 ne fait pas partie de sa grammaire (G) dans ce contexte, ce que l'on peut résumer ainsi :

Dans C_1 : $a_2 \in GL_1$ mais $a_1 \notin GL_1$

Dans le cas de (ii), on pourra soumettre l'idée que la variante a_2 ne semble pas marquée pour L_1 et fait partie de sa grammaire alors qu'elle ne fait pas partie de la grammaire de L_2, son interlocuteur (ou un autre locuteur, écrivain, etc.), soit :

Dans C_1 : $a_2 \in GL_1$ mais $a_2 \notin GL_2$

En ce qui concerne le cas (ii), cela pourra être vérifié si l'on constate qu'une variante est produite dans un contexte pour un des idiolectes mais pas pour un autre.

2.3. Le corpus

Le corpus se compose de 300 occurrences présentant un ou deux pronoms clitiques dans des complexes verbaux dans chacun des trois idiolectes retenus : Honoré d'Urfé, Molière et Madame de La Fayette. Il convient de préciser ce que nous entendons par « complexe verbal » (dorénavant abrégé en CV). Un CV est une construction composée d'au moins deux verbes, le premier étant la plupart du temps à une forme finie (mais parfois, V1 peut se trouver à

[4] L'usage des guillemets ici signifie que l'aspect systématique n'est pas nécessaire dans notre travail : il semble convenable d'estimer qu'à partir d'un certain pourcentage d'usage (entre 90 et 95%), une variante peut être systématique et par conséquent, une variante utilisée dans environ 5% des cas peut être considérée comme visible chez le locuteur. Dans ce cas, les contre-exemples sont à analyser comme des « erreurs » ne s'ajustant pas à la grammaire du locuteur.

l'infinitif ou au gérondif) et le deuxième étant à l'infinitif ou, plus rarement, au gérondif. Il peut y avoir des constructions avec trois verbes (que nous appelons « macrocomplexes verbaux ») où le troisième verbe est à l'infinitif. Le parti est pris dans ce travail de ne pas faire de choix dans les complexes verbaux analysés : sont prises en compte toutes les constructions verbales avec un pronom clitique ne dépendant pas sémantiquement de V1. Pour ce faire, un dépouillement exhaustif d'une partie de la production d'un locuteur est nécessaire, ce qui exclut bien évidemment l'analyse avec des outils informatiques[5].

Le tableau suivant résume les informations principales du corpus : nom du locuteur, œuvres d'où sont extraites les occurrences (pour les sources, voir la bibliographie), nombre d'occurrences avec montée du clitique, sans montée et le pourcentage de montée. Enfin, dans la dernière ligne apparait la valeur de *p* résultant du test de Pearson montrant que les différences entre les trois idiolectes est très significative, confirmant ainsi l'intérêt d'une analyse idiolectale.

Idiolectes	Œuvres	Clitique à gauche	Clitique à droite	% de montée
D'Urfé	*L'Astrée* (1607)	191	109	63,67%
Molière	*Dom Juan* (1665) *Le bourgeois gentilhomme* (1670) *Les fourberies de Scapin* (1671)	119	181	39,67%
La Fayette	*La princesse de Clèves* (1678)	89	211	29,67%
Test de Pearson : $p < 0.0001$				

Tableau 1 : Informations du corpus et pourcentage de montée du clitique

On observe dans ce tableau qu'un locuteur sur les trois (Honoré D'Urfé du début du XVIIème siècle) a une préférence assez marquée pour la variante 1 alors que les deux autres locuteurs (de la deuxième moitié du XVIIème siècle) ont une préférence assez claire pour la variante 2. Ces différences, bien qu'on ne puisse pas les généraliser du fait du faible nombre d'idiolectes traités ici, semblent indiquer que le XVIIème siècle semble effectivement être un moment crucial dans le changement linguistique qui nous occupe ici puisqu'on passe d'une

[5] D'autre part, le dépouillement exhaustif des productions d'idiolectes implique de délimiter à priori le nombre d'occurrences à chercher. Pour ce travail, la limité a été fixée à 300 occurrences pour chaque idiolecte, considérant que ce nombre était suffisant pour avoir un aperçu global et correct du phénomène dans chaque idiolecte. Il semble également inutile d'augmenter la taille de l'échantillon pour obtenir plus d'occurrences dans les contextes les plus complexes : en effet, ces contextes étant plus rares, rien ne garantit qu'une augmentation considérable de l'échantillon puisse aboutir à un nombre suffisant de ces structures complexes et rares.

syntaxe avec le clitique de préférence à gauche à une syntaxe avec le clitique régulièrement à droite, bien que ce changement ait commencé, bien évidemment, plus tôt[6].

Les éléments retenus pour l'analyse du corpus sont relativement nombreux. Tout d'abord, comme il a été dit plus tôt, tous les CV rencontrés ont été inclus dans ce travail ; il convient de signaler que les CV construits avec la préposition *de* (comme *venir de+infinitif, conseiller de+infinitif*, etc.) ou avec la préposition *à* (*commencer à+infinitif, venir à+*infinitif, etc.) ont été regroupés pour faciliter l'analyse. Les autres facteurs retenus pour l'analyse des CV sont les suivants : le temps et mode du CV, si V1 est à une forme finie ou non, si le CV est composé (comme dans *j'ai pu le faire*), les CV coordonnés et les macrocomplexes verbaux.

Les caractéristiques des clitiques ont également été observées. Les facteurs retenus pour cette catégorie sont : la forme du clitique, sa fonction, le caractère animé ou non de l'antécédent, la présence d'un ou de deux clitiques.

Enfin, certains facteurs syntaxiques ont été analysés. C'est le cas de l'interposition (quand un ou plusieurs éléments sont intercalés entre les deux composants du CV), le type d'élément précédant le CV (sujet, GN, négation, etc.), les constructions avec inversion du sujet et les cas présentant un clitique dépendant de V1. Sur ce dernier contexte, si la restriction de cooccurrence des clitiques en français empêche la montée de certains clitiques (les clitiques *me, te, se, nous, vous* ne pouvant apparaitre aux côtés d'un clitique du même groupe ou avec *lui* et *leur*), il s'agit d'un contexte qui permet la montée dans d'autres langues comme l'espagnol (Iglesias 2014) et que l'on pourrait tout à fait trouver en français classique avec deux pronoms de troisième personne. En effet, l'exemple (3a) pourrait très bien avoir été produit avec une montée du clitique (comme dans 3b) puisque, grammaticalement, rien ne l'empêche.

[3] a. D'Urfé\Astrée-I,1 : il courut sur le lieu mal-heureux avec tous ces bergers, laissant Astrée et Phillis seules, qui peu apres ***se mirent à les suivre***

b. ? (…) qui peu après ***se les mirent à suivre***.

Ne seront retenus, bien évidemment, que les facteurs les plus significatifs pour notre travail.

[6] Martineau (1988 : 155) : « Il semble que c'est à l'époque du moyen français (XIVe, XVe et début du XVIe siècles) que le système du placement des pronoms objets commence à changer. »

2.4. Hypothèses

L'analyse de ce corpus permettra de vérifier certaines des hypothèses traditionnelles, comme, par exemple, la « synonymie » des deux variantes, sous-entendue par Fournier ou l'hypothèse similaire mais décrite en d'autres termes des « variantes invisibles ».

Une autre hypothèse traditionnelle et très répandue surtout dans l'étude du placement des clitiques dans les CV en espagnol est l'hypothèse pragmatique. En effet, le caractère animé du référent du clitique favoriserait significativement la montée du clitique face au caractère inanimé de celui-ci. Pour Myhill (1988 cité par Davies 1995 : 376) les éléments possédant un rôle thématique plus important ont tendance à se placer plutôt au début de la phrase. Selon cette hypothèse de Myhill, on peut prédire que les clitiques dont le référent est animé auront davantage tendance à se placer à gauche que les clitiques dont le référent est inanimé[7].

Ce travail visera également à vérifier l'hypothèse d'Iglesias (2012a) selon laquelle chaque locuteur peut se « créer » un système personnel cohérent en ce qui concerne le placement des clitiques dans les CV. Cela signifie que dans certains contextes un locuteur pourra intérioriser des règles régissant le placement de ces clitiques. Cela ne touchant pas tous les contextes, cette hypothèse n'entre pas en contradiction avec la première. En effet, on peut prévoir que dans certains contextes, les deux variantes seront synonymes ou invisibles (hypothèse 1) pour certains locuteurs alors que dans d'autres contextes, le placement des clitiques pourra suivre une certaine régularité.

Enfin, cette dernière hypothèse pourrait être mise en lien direct avec l'hypothèse selon laquelle l'évolution du système du placement des clitiques se ferait par propagation des contextes empêchant la montée du clitique. Ainsi, nous devrions trouver dans le corpus des régularités fortes dans certains contextes qui défavoriseraient l'apparition de la variante 1.

3. Résultats

3.1. Des variantes invisibles…

L'analyse du corpus nous révèle qu'un contexte précis est très favorable à une variation importante entre les deux variantes : il s'agit des contextes simples avec V1 conjugué à une

[7] D'après les travaux de Hopper (1993 : 157) repris par Nieuwenhuijsen (1999 : §4.3.2), il existerait une hiérarchie de l'animation que l'on pourrait schématiser ainsi :

entités humaines > entités animées > forces inanimées (le vent, la pluie, etc.) > entités inanimées

forme simple et V2 à l'infinitif sans interposition, sans coordination de V2, etc., et avec les constructions les plus fréquentes : *devoir*, *pouvoir* et *vouloir* + *infinitif*. Ces trois CV représentent plus de la moitié des occurrences du corpus (482/900) et on trouve parmi ces 482 occurrences, 277 cas dits « simples » soit tout de même plus de 30% des cas du corpus.

Chez D'Urfé, on trouve 80 cas de montée sur 110 (soit 72,7%) ce qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne de son idiolecte. Chez Molière et La Fayette les pourcentages sont bien plus bas que pour D'Urfé, mais ils se situent également au-dessus de la moyenne de leur idiolecte (44/75 soit 58,7% de montée chez Molière et 45/92 soit 48,9% chez La Fayette). Cette forte variation dans les trois idiolectes semblent clairement indiquer que dans des contextes simples le placement des clitiques est totalement incontrôlé (d'après la définition de Barra Jover) ; les deux variantes peuvent donc être considérées comme invisibles pour ces trois locuteurs (avec une préférence pour la montée assez marquée pour D'Urfé mais avec une variation bien plus équilibrée pour les deux autres). Ainsi, l'observation du corpus nous permet de trouver des occurrences avec les deux variantes dans des contextes très proches dans chacun des trois idiolectes.

> [4]D'Urfé\Astrée-I,2 : afin que deceue par ceste ruse, elle print volonté de l'espouser, ce qu'autrement ne ***luy pouvoit permettre*** l'affection qu'elle portoit à Lindamor.
>
> [5]D'Urfé\Astrée-I,2 : Et parce que ses nouveaux desirs ne ***pouvoient lui pemettre*** de s'en taire, elle feignit d'avoir oublié quelque chose qu'elle commanda à Silvie d'aller querir
>
> [6]Molière\Bourgeois-III,10 : Voilà bien du bruit pour un rien. Je ***veux vous dire***, Cléonte, le sujet qui m'a fait ce matin éviter votre abord.
>
> [7]Molière\Dom Juan-II,4 : Aussi n'est-ce rien que par là que je ***vous veux mettre*** d'accord, et l'on verra, quand je me marierai, laquelle des deux a mon cœur.
>
> [8]La Fayette\Clèves-I : et où elle eût tant souhaité d'avoir quelqu'un qui ***pût la plaindre***
>
> [9]La Fayette\Clèves-II : qu'elle n'avait plus de soupçons sur madame la dauphine, qu'enfin il n'y avait plus rien qui ***la pût défendre***

Dans les exemples [4] à [9], il est difficile de déceler une quelconque différence entre les occurrences qui conduirait à l'emploi d'une variante ou de l'autre. Les contextes syntaxiques sont les mêmes : en [4] et [5], on trouve les deux positions après négation ; en [6]

et [7], c'est après le pronom sujet « je » que le pronom peut se placer soit à gauche soit à droite du CV ; et enfin, en [8] et [9], c'est après le relatif « qui » que la variation se produit. Dans les mêmes paires d'exemples, le clitique est toujours le même (*lui, vous* et *la*), V1 est toujours conjugué au même temps et V2 commence toujours par une consonne. Ainsi, les possibilités pour que d'autres facteurs puissent avoir une quelconque influence sur le placement du clitique sont extrêmement limitées voire même nulles. Ces exemples sont sans doute les plus révélateurs de ce phénomène de variantes invisibles au XVIIème siècle, mais cette même variation dans des contextes légèrement différents dans les exemples [10] à [15] est certainement révélatrice du non contrôle de ces deux variantes de la part des trois écrivains.

> [10]D'Urfé\Astrée-I,2 : et ainsi se laissa boucher les yeux et, la prenant par la robe, la suivit où elle ***le voulut conduire.***
>
> [11]D'Urfé\Astrée-I,3 : toutesfois, s'il ***vouloit le rendre*** inutile, il en sçavoit le moyen.
>
> [12]Molière\Dom Juan-II,2 : et s'il y a des fourbes dans le monde, des gens qui ne cherchent qu'à abuser des filles, vous ***devez me tirer*** du nombre, et ne pas mettre en doute la sincérité de ma foi.
>
> [13]Molière\Scapin-II,3 : Oui, coquin, je sais le trait que tu m'as joué, on vient de me l'apprendre ; et tu ne croyais pas peut-être que l'on ***me dût révéler*** ce secret
>
> [14]La Fayette\Clèves-II : Il lui semblait qu'elle ***devait y répondre***
>
> [15]La Fayette\Clèves-II : l'on parla des horoscopes et des prédictions. Les opinions étaient partagées sur la croyance que l'on ***y devait donner***.

Rappelons que ce contexte qui présente clairement des variantes « paraphrastiques » selon les termes de Fournier ou « invisibles » selon Barra Jover représente 30% de toutes les occurrences recueillies dans le corpus. Ce pourcentage nous enseigne deux choses : tout d'abord, puisque les études précédentes sur ce phénomène du placement des clitiques dans les CV s'intéressent presque toujours uniquement à ces CV les plus fréquents dans les contextes les plus « simples », nous n'avons donc traditionnellement qu'un aperçu très limité du phénomène général. Le deuxième enseignement que nous pouvons retirer de ce pourcentage est que, puisqu'on se limite souvent à ces CV, il est tout à fait naturel que se dégage de la plupart des études une impression de chaos puisque les variantes dans ces contextes peuvent être considérées comme « libres ».

Le dépouillement d'idiolectes permet d'aller au-delà de l'observation des cas les plus simples et en examinant des contextes plus complexes, il devrait permettre de découvrir un certain ordre, une certaine régularité dans ce chaos apparent.

3.2. … Et des régularités ?

3.2.1. Les CV avec préposition

Idiolectes	A+INF	DE+INF	
		TOTAL	VENIR DE+INF
D'Urfé	0/6	1/28 (3,57%)	1/13 (7,69%)
Molière	0/1	0/37 (0%)	0/6 (0%)
La Fayette	0/10	8/75 (10,67%)	8/18 (44,44%)

Tableau 2 : Montée du clitique dans les CV construits avec préposition (entre parenthèses les pourcentages de montée)

Le tableau 2 montre bien plus que de simples tendances : il semble bien qu'il s'agisse ici de règles qui régissent le placement des clitiques dans les CV avec préposition. En effet, le clitique ne se situe jamais à gauche avec des CV construits avec la préposition *a* (le faible nombre d'occurrences doit nous conduire à être prudent ici) et très rarement avec des CV construits avec la préposition *de.*

Cette règle semble être partagée par les trois auteurs et elle l'était probablement par bon nombre des locuteurs puisque Maupas (dans l'observation citée plus haut) indiquait que la montée était impossible dans ce contexte. On observe malgré tout une exception à cette règle chez D'Urfé et La Fayette avec le CV *venir de+infinitif*. Si les cas de montée sont également très rares avec ce CV chez D'Urfé, le pourcentage de montée est étonnamment élevé chez La Fayette puisque c'est dans cet idiolecte que les pourcentages de montée globaux sont les plus faibles. Les exemples [16] à [18] montrent donc que la montée était bien possible au XVIIème siècle avec certains complexes verbaux construits avec préposition contrairement à ce qu'affirmait plus d'un siècle plus tôt Maupas, mais il faut considérer ces exemples comme des exceptions à la règle illustrée dans les exemples [19] à [24].

[16]D'Urfé\Astrée-I,1 : Si elle se ressouvenoit de ce que Lycidas ***luy venoit de dire***, elle le jugeoit innocent.

[17]La Fayette\Clèves-I : Le chevalier de Guise, qui l'adorait toujours, était à ses pieds, et ce qui ***se venait de passer*** lui avait donné une douleur sensible.

[18]La Fayette\Clèves-II : Vous pouvez croire que je demeurai l'esprit bien rempli de ce qu'elle ***me venait de dire***.

[19]D'Urfé\Astrée-I,2 : en fin estant revenu, il ***tascha de se persuader***, que la honte de son aage et de son sexe, et non pas faute de bonne volonté envers luy, luy avoit fait tenir tels propos.

[20]D'Urfé\Astrée-I,4 : Cela fut cause qu'il se resolut de prendre congé de Galathée, dés qu'il ***commenceroit de se trouver*** un peu moins mal

[21]Molière\Dom Juan-II,1 : Promets-moi donc que tu ***tâcheras de m'aimer*** davantage.

[22]Molière\Dom Juan-II,3 : Dom Juan ***continue de le repousser***.

[23]La Fayette\Clèves-I : On dit que je lui ressemble : je ***crains de lui ressembler*** aussi par sa malheureuse destinée ; et, quelque bonheur qui semble se préparer pour moi, je ne saurais croire que j'en jouisse.

[24]La Fayette\Clèves-II : Sitôt que M. d'Anville ***eut achevé de me conter*** cette nouvelle, je me rapprochai de Sancerre pour la lui apprendre

Il est probable que ce soit le degré de grammaticalisation plus important du CV *venir de+infinitif* par rapport aux autres CV qui expliquerait cette différence si remarquable. En effet, Bolinger (1980 : 297) cité par Lamiroy (1999 : 33) explique que dès qu'un verbe possède un complément à l'infinitif (ou au gérondif ou au participe passé), il commence alors un processus de grammaticalisation (« the road of auxiliariness »). Ce processus peut s'avérer n'être qu'un simple « départ » et ne pas donner de suites ou alors, il peut se poursuivre jusqu'à la grammaticalisation totale du complexe verbal. Le verbe *venir* dans les exemples cités semble clairement plus grammaticalisé que les autres : il a en effet perdu une partie de sa charge lexicale (il n'exprime plus de déplacement) pour devenir plus grammatical (périphrase aspectuelle). À l'inverse, dans la plupart des autres constructions V1 conserve tout son sens et ne semble pas avoir poursuivi ce processus de grammaticalisation.

De plus, un autre facteur peut permettre d'expliquer cette règle qui empêche la montée avec tous les CV construits avec préposition. En effet, beaucoup de ces CV avec prépositions sont construits avec un verbe pronominal : V1 possède donc déjà un clitique. On a déjà vu plus haut que la présence d'un clitique dépendant de V1 n'empêchait pas la montée dans d'autres langues (comme l'espagnol). En revanche, ici, dans la plupart des cas, la montée est

impossible à cause des restrictions de cooccurrence des clitiques (exemples [25] à [27]), mais parfois (exemples [28] à [30]), cette restriction n'existe pas.

[25]D'Urfé\Astrée-I,3 : ce que mon frere oyant, et son affection estant encore plus forte que son mal, il ***s'efforça de me parler*** ainsi : Mon frere, si vous ne voulez estre mon plus grand ennemy, cessez, je vous prie, ces imprecations

[26]Molière\Bourgeois-III,12 : Avant que de vous rendre réponse, Monsieur, je ***vous prie de me dire*** si vous êtes gentilhomme.

[27]La Fayette\Clèves-II : On ***le pressa de la montrer*** : il s'en défendit.

[28]D'Urfé\Astrée-I,3 : Il ***me fascha de le voir*** en cet estat, et pour sçavoir s'il y avoit quelque chose de nouveau, j'allay trouver Silvie

[29]Molière\Dom Juan-IV,2 : Je le crois ; mais, Sganarelle, je ***vous prie de lui dire*** un petit mot de mon argent.

[30]La Fayette\Clèves-I : il ***la pressa de lui faire*** connaître quels étaient les sentiments qu'elle avait pour lui, et il lui dit que ceux qu'il avait pour elle étaient d'une nature qui le rendrait éternellement malheureux si elle n'obéissait que par devoir aux volontés de madame sa mère.

Il est donc possible qu'avec les CV construits avec préposition, la variante 2, obligatoire dans le contexte 1 (C_1 = présence d'un clitique dépendant de V1, restriction de cooccurrence des clitiques) ait occupé progressivement d'autres contextes : le contexte 2 d'abord (avec présence d'un clitique sans restriction : c'est le cas dans notre corpus) et le contexte 3 ensuite (absence de clitique dépendant de V1). Nous pouvons donc schématiser cette progression ainsi :

$$C_1 \begin{bmatrix} CV_{prep}+ \\ clV_1+ \\ restr.cl+ \end{bmatrix} > C_2 \begin{bmatrix} CV_{prep}+ \\ clV_1+ \\ restr.cl- \end{bmatrix} > C_3 \begin{bmatrix} CV_{prep}+ \\ clV_1- \\ restr.cl- \end{bmatrix}$$

Figure 1 : propagation de la variante 2 dans les contextes avec CV construits avec préposition

Ce processus ne semble pas achevé dans les idiolectes de D'Urfé et de La Fayette puisque la montée se produit encore (dans même plus de 44% des cas chez La Fayette) avec le

CV *venir de+infinitif*. Cependant, l'idiolecte de Molière semble bien, pour sa part, avoir mené ce processus à son terme puisqu'on ne trouve aucun cas de montée avec *venir de+infinitif*.

3.2.2. Coordination de CV

D'après Fournier, ce facteur a dû être déterminant pour l'abandon de la variante 1. On remarque d'ailleurs que la variante 1 est extrêmement rare dans notre corpus avec seulement 5 cas de montée sur 57.

[31]D'Urfé\Astrée-I,1 : elle ne sçavoit, si elle ***le devoit plaindre***, ***ou se plaindre*** de luy.

[32]D'Urfé\Astrée-I,2 : Mais il advint, comme en fin l'abus pervertit tout ordre, que plusieurs d'entr'elles, […], ***se voulurent retirer*** en leurs maisons, ***et se marier***.

[33]Molière\Bourgeois-II,4 : Vos deux lèvres s'allongent comme si vous faisiez la moue : d'où vient que si vous ***la voulez faire*** à quelqu'un, ***et vous moquer*** de lui […].

[34]Molière\Bourgeois-V,4 : Dites-lui un peu que Monsieur et Madame sont des personnes de grande qualité, qui ***lui viennent faire*** la révérence, comme mes amis, ***et l'assurer*** de leurs services.

[35]Molière\Dom Juan-III,3 : Au contraire, je ***vous y veux servir***, ***et vous épargner*** des soins inutiles,

On remarque donc que pour La Fayette, il est une règle stricte dans son idiolecte qui « interdit » la montée des clitiques avec des infinitifs coordonnés (aucun cas de montée sur 22 occurrences avec infinitifs coordonnés).

Par ailleurs, dans les cinq exemples cités ci-dessus, il faut souligner qu'à chaque fois, le deuxième infinitif de la construction possède lui-même un clitique ce qui rend impossible toute ambigüité, toute confusion, le clitique qui monte ne pouvant être interprété que comme dépendant sémantiquement du premier infinitif.

Dans tous les autres contextes par conséquent, la montée est impossible. On pourrait schématiser la progression de la variante 2 dans ce contexte comme suit :

$$C_1 \begin{bmatrix} clV_1- \\ clV_2+ \end{bmatrix} > C_2 \begin{bmatrix} clV_1+ \\ clV_2- \end{bmatrix} > C_3 \begin{bmatrix} clV_1+ \\ clV_2+ \end{bmatrix}$$

Figure 2 : propagation de la variante 2 dans les contextes avec CV coordonnés

Cela implique que le premier contexte que la variante 2 aurait totalement occupé est C_1, un CV avec deux infinitifs coordonnés avec un seul clitique dépendant de V2 (il est même probable que la montée de ce clitique ait toujours été impossible dans ce contexte[8]). Ensuite, la variante 1 aurait totalement disparu en C_2, construction avec un seul clitique dépendant cette fois de V1, possiblement pour éviter toute ambigüité[9]. Enfin, le dernier contexte où la variante 2 aurait totalement remplacé la variante 1 serait C_3 où chaque infinitif aurait auprès de lui un clitique.

La Fayette se situerait donc à la dernière étape puisque la montée ne semble plus possible dans sa grammaire. En revanche, les deux autres écrivains en seraient encore à la deuxième étape puisque la montée est toujours possible dans leur idiolecte dans le troisième contexte. Malgré tout, il est évident que le contexte de coordination des infinitifs influe grandement dans le placement des clitiques dans les trois idiolectes[10].

3.2.3. Les macrocomplexes verbaux

Le corpus ne présente aucun cas de montée totale, c'est-à-dire de déplacement d'un clitique dépendant du dernier verbe du macrocomplexe (ou même du deuxième) vers la gauche de la construction, ce qui pourrait être considéré comme une règle stricte chez les trois écrivains. Il faut néanmoins rester très prudent puisque la rareté de ce type de constructions fait qu'on ne répertorie que 21 cas dans les trois idiolectes et qu'on ne peut donc pas avoir accès à un nombre d'occurrences suffisant pour arriver à des conclusions satisfaisantes. D'autant plus que mis à part un exemple (le [36]), dans tous les autres macrocomplexes, l'un des verbes se construit avec une préposition ce qui, nous l'avons vu plus tôt, empêche la montée dans les trois idiolectes.

> [36]D'Urfé\Astrée-I,3 : Tien, luy dit-elle, Meril, rends ce sac à Celadon, et luy dy que je ***voudrois luy pouvoir rendre*** aussi bien tout le contentement qui luy deffaut.

De [37] à [39], nous avons des exemples illustrant les cas où le deuxième verbe se construit avec une préposition empêchant tout déplacement du clitique (même partielle).

---

[8] D'après le *Θ-critère* que présente Chomsky (1981 : 36) on ne peut assigner à un argument qu'un seul Θ-rôle. Ce *Θ-critère* impose une restriction dans le déplacement du clitique de ce contexte C_1. « Each argument bears one and only one Θ-role, and each Θ-role is assigned to one and only one argument. »

[9] À propos de ce type de constructions, Olivier Patru et Thomas Corneille (1738 : 269) écrivent : « Je lui pouvais reprocher beaucoup de choses, et découvrir la trahison qu'il m'avait faite, mais je crus qu'il valait mieux, etc. *Il y a là une construction fort défectueuse, parce que ces mots* je lui pouvais *se rapportent aussi bien à* découvrir *qu'à* reprocher. »

[10] Pour chacun des trois idiolectes, nous avons procédé à un test exact de Fischer qui montre que la probabilité pour avoir la variante 1 est plus forte avec des CV simples qu'avec des CV coordonnés, révélant que ce facteur est donc très significatif. Pour D'Urfé, p=0,0004, pour Molière, p=0,0065 et pour La Fayette, p=0,0003.

[37]D'Urfé\Astrée-I,3 : Moy à qui le déplaisir de sa mort estoit si violent, que rien n'estoit assez fort pour me le faire dissimuler, je voulois tant de mal à ceste Silvie incogneue, que je ne ***pouvoit m'empescher de la maudire***

[38]Molière\Dom Juan-I,3 : j'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut, et qu'enfin je ***devais tâcher de vous oublier***, et vous donner moyen de retourner à vos premières chaînes.

[39]La Fayette\Clèves-II : Ainsi je pris le parti de ne rien avouer à la reine, et de l'assurer, au contraire, qu'il y avait très-long-temps que j'avais abandonné le désir de me faire aimer des femmes dont je ***pouvais espérer de l'être***

Malgré la rareté de la construction, nous pouvons observer une certaine régularité partagée par les trois écrivains. Il faudrait évidemment augmenter la taille de l'échantillon pour confirmer cette hypothèse, mais il semblerait que dans les macrocomplexes verbaux, si le deuxième verbe permet la montée en contexte simple, on aura systématiquement un déplacement à gauche de ce deuxième verbe. C'est ce que montrent les exemples [40] à [44]. Dans ce contexte, on n'observe aucune exception. Seul Molière ne produit aucun exemple ne correspondant à ce contexte.

[40]D'Urfé\Astrée-I,2 : Il seroit trop long, Madame, de vous dire tout ce qui se passa particulieremententr'eux, outre que l'estat où je me trouve, ***m'empesche de le pouvoir faire***.

[41]La Fayette\Clèves-II : Le roi ***lui ordonna de s'aller reposer***.

[42]La Fayette\Clèves-III : Pouviez-vous prétendre de conserver madame de Thémines en vous engageant avec la reine, et ***espériez-vous*** de vous engager avec la reine et ***de la pouvoir tromper*** ?

[43]La Fayette\Clèves-III : Ce prince ne lui eût pas toujours parlé des intérêts du vidame, et la liberté où il se trouvait de l'entretenir lui eût donné une hardiesse qu'il n'avait encore osé prendre, si l'on ne fût venu dire à madame de Clèves que la reine dauphine ***lui ordonnait de l'aller trouver.***

[44]La Fayette\Clèves-III : et, si M. de Clèves s'opiniâtre à l'empêcher ou à en vouloir savoir les raisons, peut-être lui ferai-je le mal, et à moi-même aussi, de les lui apprendre.

L'exemple [36] pourrait également montrer que l'idiolecte de D'Urfé a intériorisé cette règle, mais il faut tout de même rester très prudent avec ce contexte des macrocomplexes verbaux.

Malgré tout, l'analyse de ce genre de contextes permet de comprendre que si dans l'idiolecte i_1, la montée est impossible avec le CV *x* en contexte simple, celle-ci sera également impossible dans un macrocomplexe verbal comportant ce même CV (montée partielle impossible si *x* est le deuxième verbe du CV et montée totale impossible s'il s'agit du premier verbe du CV).

En d'autres termes, pour que la montée totale puisse se produire dans un idiolecte donné, il faut que les deux premiers verbes du macrocomplexe permettent la montée du clitique en contexte simple. Il aurait donc été intéressant d'obtenir davantage d'exemples de ce type-là. Nous sommes donc là face à une limite importante du dépouillement d'idiolectes liée à la rareté même de la construction.

3.3. Autres facteurs significatifs

D'autres facteurs peuvent s'avérer statistiquement significatifs bien qu'ils ne présentent pas de variantes aussi régulières que les cas précédemment analysés. Ces cas sont sans doute les plus difficilement interprétables puisqu'ils ne présentent pas une forte régularité (de l'ordre de 95%-5%) pour l'une ou l'autre des variantes.

Cependant, l'intérêt de ces cas réside dans le fait qu'ils sont probablement dans un processus de régularisation. Ainsi, tout contexte où la présence de la variante 2 sera significativement plus forte chez un locuteur peut être considéré comme un contexte en voie de régularisation et donc vers la disparition de la variante 1.

3.3.1. Interposition

Ce contexte concerne les cas où un élément est intercalé entre les deux verbes du CV. Iglesias (2012a et 2012b) a montré que ce contexte était très influent dans le placement des clitiques dans les CV en espagnol puisqu'il freine considérablement la montée. Notre corpus semble confirmer cela du moins pour deux des trois idiolectes comme le montre le tableau 3.

Idiolectes	Sans interposition	Avec interposition	Valeur de *p* au test exact de Fischer
D'Urfé	155/237 (65,4%)	36/63 (57,14%)	0,1439
Molière	104/214	14/85	***< 0,0001***

	(48,6%)	(16,47%)	
La Fayette	79/239 (33,05%)	10/61 (16,39%)	***0,0068***

Tableau 3 : Montée du clitique dans les CV construits avec préposition (entre parenthèses les pourcentages de montée)

L'hypothèse vérifiée par le test exact de Fischer est que la probabilité pour que le clitique monte est plus forte sans interposition qu'avec interposition. Le résultat de ce test révèle donc des résultats très significatifs pour Molière et La Fayette mais pas pour D'Urfé malgré le pourcentage plus faible de montée dans les cas avec interposition. Ces deux auteurs semblent donc avoir une très nette préférence pour la variante 2 dans des contextes avec interposition alors que pour D'Urfé (exemples [45] à [48]) les variantes ont l'air d'être utilisées de manière libre et incontrôlée.

> [45]D'Urfé\Astrée-I,2 : Et afin que vous ne vous y trompiez, sachez que vous estes et serez servie de plusieurs grands chavaliers, dont les vertus et les merites ***peuvent bien diversement vous esmouvoir***
>
> [46]D'Urfé\Astrée-I,2 : elle y ***venoit bien souvent se baigner*** avec ses Nayades, qui y demeuroient ordinairement.
>
> [47]D'Urfé\Astrée-I,3 : Tant y a que la rencontre pour moy fut telle, que Childeric son fils, prince belliqueux, et de grande esperance, me voyant presque de son aage, ***me voulut plus particulierement favoriser*** de son amitié que tout autre.
>
> [48]D'Urfé\Astrée-I,3 : Et par ainsi une extreme beauté sera raisonnablement aimé en extremité ; que s'il ***les faut en quelque chose blasmer***, on ne sçauroit dire qu'ils soyent contre raison, mais outre la raison.

Nous avons par ailleurs observé le placement du clitique selon l'élément qui était intercalé entre les deux verbes et nous avons remarqué que l'interposition du sujet (lors de phrases interrogatives la plupart du temps) est celle qui freine le moins la montée du clitique (25 et 27% de montée respectivement pour Molière et La Fayette) sans doute car l'interposition du sujet ne rompt pas l'unité du complexe verbal[11].

[11] C'est ce que conclut Iglesias (2012a et 2012b). En espagnol, la montée étant toujours possible aujourd'hui, on constate que pour certains idiolectes elle est possible quand l'élément intercalé ne rompt pas l'unité du complexe verbal et qu'il peut continuer à être interprété comme une entité verbale unique. En revanche, lorsque l'élément intercalé peut être interprété comme complément du deuxième verbe du CV, la montée du clitique est impossible dans tous les idiolectes analysés.

[49]Molière\Dom Juan-II,4 : Celle à qui j'ai promis effectivement n'a-t-elle pas en elle-même de quoi se moquer des discours de l'autre, et ***doit-elle se mettre*** en peine, pourvu que j'accomplisse ma promesse ?

[50]Molière\Dom Juan-IV,5 : Cela ***se peut-il souffrir*** à un homme comme vous, qui savez comme il faut vivre ?

[51]La Fayette\Clèves-I : Aussi ne ***se pouvait-elle défendre*** d'en avoir ; mais cette pitié ne la conduisait pas à d'autres sentiments : elle contait à sa mère la peine que lui donnait l'affection de ce prince.

[52]La Fayette\Clèves-III : Lorsque ce prince fut parti, que madame de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle venait de faire, elle en fut si épouvantée, qu'à peine ***put-elle s'imaginer*** que ce fût une vérité.

Quand l'élément intercalé est un adverbe de négation (*pas, point, plus, rien*, etc.) la variante très largement préférée par les deux écrivains est la variante 2 ; en effet, la montée ne représente plus que 6 cas sur 39 pour Molière (soit 15,4%, pourcentage bien en-dessous des pourcentages de montée sans interposition) et 5 cas sur 34 (soit 14,7%) pour La Fayette. Il y a encore, bien évidemment, des exceptions (exemples [54] et [56]), mais il semble clair que ce contexte freine considérablement la montée.

[54]Molière\Dom Juan-III,3 : et c'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne ***pouvoir point s'assurer*** sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite

[55]Molière\Scapin-I,5 : Je te conjure au moins de ne ***m'aller point brouiller*** avec la justice.

[56]La Fayette\Clèves-I : mais elle trouva que madame de Chartres avait un peu de fièvre, de sorte qu'elle ne ***voulut pas lui parler***.

[57]Lafayette\Clèves-I : mais elle ne ***le voulut point recevoir***, et sentant bien qu'elle ne pouvait s'empêcher de le trouver aimable, elle avait fait une forte résolution de s'empêcher de le voir, et d'en éviter toutes les occasions qui dépendraient d'elle.

Enfin, lorsque l'élément intercalé n'est ni le sujet ni un adverbe de négation, la montée est également rare : 5 cas sur 34 pour Molière (soit 17,1%) et 1 seul sur 14 pour La Fayette (soit 7,1%).

Dans l'idiolecte de Molière, le clitique monte uniquement lorsque des adverbes ou groupes adverbiaux courts sont intercalés (les exemples [58] et [59] en sont des illustrations) mais cette variante n'est pas systématique évidemment comme le montre l'exemple [60].

[58]Molière\Bourgeois-I,2 : Cette chanson me semble un peu lugubre, elle endort, et je voudrais que vous ***la pussiez un peu ragaillardir*** par-ci, par-là.

[59]Molière\Bourgeois-II,5 : Il a bien fait : je ***lui allais tout donner***.

[60]Molière\Dom Juan-II,2 : Non, Monsieur ; mais je ***dois bientôt l'être*** avec Piarrot, le fils de la voisine Simonette.

En revanche, quand l'élément intercalé est un groupe nominal plus long, le clitique ne monte jamais comme le montrent les exemples [61] et [62].

[61]Molière\Bourgeois-I,2 : Je ***voudrais bien auparavant vous faire entendre*** un air qu'il vient de composer pour la sérénade que vous m'avez demandée.

[62]Molière\Bourgeois-V,3 : Où est donc Son Altesse Turque ? Nous ***voudrions bien, comme vos amis, lui rendre*** nos devoirs.

On perçoit donc une certaine cohérence dans l'idiolecte de Molière même si le processus de régularisation vers un système à une seule variante n'est pas encore achevé.

En ce qui concerne les productions de La Fayette, la seule exception semble relever davantage d'une « erreur » puisque l'exemple [63] est extrêmement imprévisible si l'on analyse son idiolecte en profondeur.

[63]La Fayette\Clèves-III : mais je ne voulus pas faire paraître que je le voyais, de peur de m'exposer à me faire dire des choses que l'on ne ***m'a encore osé dire***.

En effet, on vient d'expliquer que l'interposition freine de manière importante la montée du clitique. De plus, la négation également semble freiner l'utilisation de cette variante[12] tout comme le CV *oser* + *infinitif* ; l'exemple [63] étant le seul cas de montée (sur 14 en tout). On trouve donc dans cet exemple trois facteurs importants freinant la montée dans cet idiolecte et pourtant, le clitique se situe bien à gauche. On pourrait alors considérer que cet exemple montre qu'aucune règle n'interdit la montée dans aucun de ces contextes (ce qui est vrai

[12] Un test exact de Fischer révèle que la probabilité pour que la montée se produise est significativement plus forte dans des phrases affirmatives par rapport aux phrases négatives (p=0,0317). Ce facteur est donc important dans cet idiolecte même s'il ne s'agit pas d'une règle stricte.

puisqu'on trouve des cas de montée dans chacun de ces contextes) mais on peut aussi considérer cet exemple comme une simple « erreur » de la grammaire intériorisée par La Fayette.

3.2.2. Forme finie ou non de V1

Lorsque le premier verbe d'un CV est à une forme non finie, on ne remarque aucune différence significative dans les idiolectes de D'Urfé et de La Fayette avec des pourcentages de montée similaires dans les deux cas : 63% de montée avec un V1 à une forme finie et 68% avec un V1 à une forme infinie pour D'Urfé et 29% dans les deux cas pour La Fayette.

Ce facteur est cependant très significatif (p=<0,0001) chez Molière et qui plus est, il favorise la montée, contrairement aux autres facteurs avec 24 cas de montée sur 32 (soit 75%) alors qu'il n'y a que 35% des cas de montée lorsque V1 est à une forme finie dans son idiolecte. De plus, si on élimine les cas d'interposition et les CV avec préposition (contextes qui, on l'a vu plus tôt « bloquent » la montée) on atteint même les 85% pour la variante 1.

Il s'agirait donc d'un contexte qui résisterait dans l'idiolecte de Molière à la désaffection de la variante 1. Cependant, malgré l'usage encore fréquent et important de cette variante, on peut trouver des exemples où Molière utilise tantôt une variante, tantôt l'autre, dans des contextes identiques et à très peu de lignes d'intervalle, comme le montrent les exemples [64] et [65] :

[64]Molière\Scapin-II,3 : Léandre***, voulant le frapper***.

[65]Molière\Scapin-II,3 : Léandre, ***le voulant frapper***.

Il s'agit donc d'un contexte montrant des différences significatives dans l'usage des deux variantes mais qui présente également une variation importante.

Comment interpréter cette variation en faveur de la variante 1 ? Il s'agit d'une question difficile car nous sommes face à un cas contraire à tous les autres contextes qui favorisent fortement la variante 2. Il pourrait s'agir d'une sorte de réaction plus ou moins contrôlée de Molière pour maintenir la variante ancienne, mais tout cela n'est que conjecture difficilement vérifiable.

Cependant, l'intérêt de cette observation consiste à montrer que chaque locuteur peut se créer des règles personnelles contraires à celles d'autres locuteurs de manière plus ou moins

consciente, et potentiellement pour des raisons très diverses justifiables d'un point de vue linguistique ou non[13].

3.2.3. Le caractère animé ou non du référent

Dans le cas de ce facteur, les analyses révèlent des différences significatives selon le caractère animé ou non du référent du clitique sauf chez La Fayette. Ces différences sont significatives donc chez D'Urfé (faiblement significative) et Molière (très fortement significative). La valeur de *p* au test de exact de Fischer présentée dans le tableau 4 teste l'hypothèse : « la probabilité pour qu'il y ait montée est supérieure pour un référent qui n'est pas animé face à un référent animé ».

Idiolectes	Référent non animé	Référent animé	Valeur de *p* au test exact de Fischer
D'Urfé	64/89 (71,9%)	127/211 (60,2%)	***0,0351***
Molière	38/60 (63,3%)	81/240 (33,7%)	***< 0,0001***
La Fayette	22/63 (34,9%)	66/237 (27,8%)	0,1732

Tableau 4 : Montée du clitique selon le caractère animé ou non du référent (entre parenthèses les pourcentages de montée)

Ce qui est le plus intéressant ici c'est que l'hypothèse répandue notamment dans l'étude de ce phénomène en espagnol qui consiste à penser que la montée est plus fréquente lorsque le référent est animé n'est pas vérifiée dans notre corpus. Il ne semble donc pas que ce facteur aie joué un rôle décisif dans le placement du clitique et surtout, notre corpus tendrait à réfuter cette hypothèse. Il semblerait même que la variante 1 ait pu disparaitre avant dans des contextes avec un référent animé ce qui entre totalement en contradiction avec l'hypothèse pragmatique de Myhill reprise par bon nombres de linguistes depuis pour l'analyse du placement des pronoms dans les complexes verbaux en espagnol.

4. Discussion des résultats

[13] Patru et Corneille (1738 : 394-396) écrivent à ce sujet : « Je crois que l'oreille seule décide dans toutes les façons de parler pareilles à celles qui sont employées dans cette *Remarque*. Ainsi *je ne le veux pas faire* est meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il sonne mieux à l'oreille. » Cette remarque, qui peut sembler naïve est toutefois reprise deux siècles plus tard par Dubois cité par Castillo Lluch (2002 : 136) dans sa Grammaire de l'espagnol lorsqu'il écrit « c'est l'oreille qui en décide ». Tout ceci, nous montre que certaines variantes semblent ne répondre qu'à une préférence personnelle et que celle-ci peut être due à des raisons qui échappent à toute explication linguistique rationnelle. C'est également ce qu'affirme Spaulding (1927 : 346) : « These cases are enough to illustrate the role personal preference plays in this matter. »

4.1. La question de la « synonymie »

Avant de procéder à une discussion en profondeur des résultats offerts par l'étude de ce corpus, il convient tout d'abord de répondre à la question sur le problème de « synonymie » entre les deux variantes. Ce problème est, selon Fournier[14], un des facteurs pouvant expliquer la « disparition » progressive de la variante 1.

> [66]La Fayette\Clèves-III : et je ne craindrais pas d'en laisser paraître, si vous me laissiez la liberté de me retirer de la cour, ou si j'avais encore madame de Chartres pour ***aider à me conduire.***

Dans le cas de [66], la montée du clitique poserait effectivement un problème d'interprétation de la phrase. Il est clair que « aider à me conduire » et « m'aider à conduire » ne sont pas synonymes. Il est effectivement envisageable que la multiplication de ce type d'exemples ait pu provoquer la disparition progressive de la variante 1 en faveur de la variante 2. Cependant, ces cas sont extrêmement rares en français (nous n'avons répertorié qu'un seul exemple sur le total de 900 dans notre corpus). La rareté de ce genre d'exemples nous conduirait à penser que dans la plupart des cas, les deux variantes peuvent être considérées comme synonymes comme le montre notre paragraphe sur les variantes invisibles. Un système avec deux variantes (synonymes) est tout à fait viable par ailleurs comme nous le montrent les autres langues romanes où elles coexistent jusqu'à aujourd'hui.

4.2. Des hypothèses confirmées ?

Le paragraphe précédent montre que l'hypothèse de la synonymie des variantes est effectivement vérifiée dans notre corpus. Il a également été montré que d'autres contextes syntaxiques présentent des régularités tellement fortes qu'on pourrait parler de règles. C'est le cas avec la coordination de V2 ainsi qu'avec les CV construits avec préposition. Ces « règles » nous permettent de comprendre comment on a pu passer d'un système à deux variantes à un système à une seule variante puisque la variante 2 devient la variante majoritaire puis unique dans plus en plus de contextes particuliers comme nous le constations avec les figures 1 et 2.

---

[14] Fournier (1998 : 82) parle d'exemples comme « il me semble céder », séquence selon elle « ambiguë dans le cas des verbes recteurs pouvant eux-mêmes régir un complément indirect, ainsi *il me semble céder* est susceptible de deux interprétations : 1) *il semble qu'il me cède* (*me* datif de *céder*, phrase personnelle), 2) *il me semble qu'il cède* (*me* datif de *semble*, phrase impersonnelle. » Elle ajoute également des exemples d' « ambiguïté morphophonétique » avec des phrases du type « il se croit acquitter » et « je les sais bien punir » avec une confusion entre l'infinitif et le participe passé puisqu'« au XVIIème siècle, le[R] final des infinitifs en –*ir* est amui ; *punir* et *punis* sont donc homophones » (Fournier 1998 : 83).

L'analyse du corpus vérifie donc le schéma proposé par Barra Jover (2009 : 116) décrivant le changement linguistique, et nous pourrions conclure qu'au XVIIème siècle, les idiolectes observés se situeraient en T_3 :

T_1	T_2	T_3	T_4
V_1	V_1	V_2 [promotion]	V_2
	V_2 [émergence]	V_1 [descente] [marquage]	~~V_1~~

Figure 3 : Modèle abstrait simplifié pour X (V1) > Y (V2)[15]

Le dépouillement des idiolectes nous permet également de trouver des implications plus intéressantes que celles qu'offre l'analyse d'un vaste corpus utilisé comme hypertexte, c'est-à-dire en regroupant des dizaines d'idiolectes.

En effet, soit :

- C_1 le contexte présentant des infinitifs coordonnés avec deux clitiques aux deux infinitifs, C_{1bis} le contexte avec des infinitifs coordonnés avec un seul clitique au premier verbe et C_{1ter} le contexte avec des infinitifs coordonnés avec un clitique au deuxième infinitif.

- a_1 la variante avec clitique à gauche et a_2 la variante avec clitique à droite,

- L_1 D'Urfé, L_2 Molière et L_3 La Fayette.

Après observation du corpus, les implications suivantes peuvent être émises :

- Dans C_1 : $a_2 \in GL_{1,\ 2\ \text{et}\ 3}$, $a_1 \notin GL_3$, mais $a_1 \in GL_{1\ \text{et}\ 2}$

- Dans C_{1bis} et C_{1ter} : $a_2 \in GL_{1,\ 2\ \text{et}\ 3}$ mais $a_1 \notin GL_{1,\ 2\ \text{et}\ 3}$

On constate alors bien les différentes grammaires intériorisées par ces trois locuteurs. Ce qui pourrait être une limite (le faible nombre de locuteurs analysés) est en réalité déjà bien suffisant pour confirmer d'une part qu'il y a une variation potentiellement importante entre les différents locuteurs de l'époque, et d'autre part, que ces grammaires « personnelles » sont cohérentes.

En effet, pour le cas de la montée des clitiques avec les verbes construits avec préposition, la figure 1 nous permet également d'émettre l'hypothèse que si dans un idiolecte

[15] V représente les variantes et T les coupures temporelles.

donné, la variante 1 se maintient dans le premier contexte (même si on ne trouve qu'un seul exemple), on peut prédire la possibilité que cette variante se produise dans les contextes suivants (C_2 et C_3) et ce, même sans avoir accès à toutes les productions du locuteur. On peut également émettre l'hypothèse que si la variante 1 n'appartient pas à la grammaire d'un locuteur dans le contexte 3 (c'est-à-dire dans un contexte avec un clitique dépendant de V1 mais sans restriction de cooccurrence), nous ne pourrons pas rencontrer d'exemples de cette variante dans les contextes 1 et 2.

Enfin, nous avons grâce à l'analyse de ce corpus pu montrer que l'hypothèse pragmatique (qu'on retrouve surtout dans la linguistique hispanique) n'est pas vérifiée puisque contrairement à ce qu'avançait Myhill (et tous ceux qui soutiennent cette hypothèse), la variante 1 est significativement moins fréquente que la variante 2 lorsque le référent du clitique est animé.

4.3. Que faire avec les autres facteurs ?

La dernière question qui reste à se poser est donc : comment interpréter tous les contextes présentant des différences significatives mais pas régulières ?

Puisque ***tous*** ces contextes (sauf le caractère non fini de V1 chez Molière) favorisent la même construction (variante 2), elles sont à interpréter comme révélant un processus de marquage de la variante 1. Il faut donc émettre l'hypothèse que la variante 1 est, au cours du XVIIème siècle, de moins en moins utilisée par les locuteurs et ce, dans de plus en plus de contextes. Cela se vérifie d'ailleurs dans la différence très significative dans le placement du clitique dans les CV chez D'Urfé et chez La Fayette. Ces différences sont bien entendu à considérer avec précaution puisqu'il ne s'agit là que de deux idiolectes de l'époque, un échantillon, évidemment, trop petit et non représentatif de l'époque. Malgré cela, ces différences vont dans le sens de nos hypothèses et le travail qui pourrait être fait par la suite consisterait tout simplement à dépouiller davantage d'idiolectes de cette époque. Cela permettrait également de constater que certains idiolectes peuvent être considérés comme « conservateurs », utilisant un système archaïque[16].

[16] Pour le début du XIXème siècle, époque à laquelle la montée du clitique est devenue déjà très rare, Iglesias (2012a) constate que l'idiolecte de Chateaubriand est très conservateur puisqu'il présente des pourcentages de montée très élevés en comparaison avec ce qu'on observe au XVIIIème siècle. On observe chez Chateaubriand pour le CV *pouvoir+infinitif* 36,46% de cas de montée contre 14,63% chez Voltaire et 5,63% chez Diderot. Notons que dans notre corpus, l'idiolecte de La Fayette présente 44,11% de cas de montée avec ce CV, à peine plus que Chateaubriand. Zola, qui écrit quelques années plus tard, ne produit plus aucun cas de montée.

Par ailleurs, dans ces contextes, si on n'observe pas de régularité à 90-95%, ce pourrait être parce que ce sont des contextes beaucoup plus fréquents que par exemple la coordination des infinitifs ou les macrocomplexes verbaux, donc davantage soumis à variation.

Enfin, il faut bien souligner que ce travail va bien au-delà de ce qui a été fait plus tôt sur ce phénomène puisqu'il montre comment certaines structures tombent en désuétude. Il montre que le passage d'un système à deux variantes à un système à une variante est complexe (bien plus que ce que montre Fournier) et touche progressivement toute une série de contextes plus ou moins fréquents qui auraient favorisé la variante 2 au détriment de la variante 1. La présence d'une préposition (cas bien plus fréquent que le problème de cooccurrence des clitiques) est probablement l'un des premiers contextes étant donné la grande régularité rencontrée dans les trois idiolectes. On rencontre ensuite des contextes plus complexes (macrocomplexes>coordination >interposition), l'inversion du sujet, etc.

Au XVIIème siècle, les contextes les plus fréquents (les plus simples) présentent encore une variation importante mais il est probable qu'au cours du XVIIIème siècle, les contextes cités plus haut, pas encore totalement régularisés au XVIIème siècle, « empêchent » la montée du clitique de manière bien plus systématique et on peut émettre l'hypothèse que la régularisation qui mène à la disparition totale de la variante 1 commence à se produire dans les contextes simples avec des pourcentages de montée toujours plus bas. Il s'agit là d'un travail qui reste à réaliser pour mieux comprendre ce phénomène de la disparition de la variante 1 dans les CV si particulier au français par rapport aux autres langues romanes.

Bibliographie :

BARRA JOVER M., 2007, « S'il ne restait que l'induction : corpus, hypothèses diachroniques et la nature de la description grammaticale », *Le tournant inductif dans les sciences du langage*, Vincennes, Recherches Linguistiques de Vincennes, Numéro 36, p. 89-121.

BARRA JOVER M., 2009, « Des variantes invisibles à la fragmentation des langues romanes », *Pour une typologie diachronique et synchronique des langues romanes*, Vincennes, Recherches Linguistiques de Vincennes, Numéro 38, p. 105-137.

BARRA JOVER M., 2010, « 'Le' français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité », *Le(s) français : formaliser la variation*, Paris, Langue Française, Numéro 168, p. 3-18.

BARRA JOVER M., 2012, « Método y teoría del cambio lingüístico », *Actas del IX Congreso de Historia de la Lengua Española*, Cádiz, Sous presse.

BOLINGER D., 1980, « *Wanna* and the gradience of auxiliaries », in BRETTSCHNEIDER G., et LEHMANN C., *Wegezur Universalienforschung. Sprachwissenschaftliche Beiträgezum 60*, Tübingen, p. 292-299.

CASTILLO LLUCH M., 2002, « Double syntaxe du pronom atone en espagnol contemporain », in ARAUJO CARREIRA M.H., *Instabilités linguistiques dans les langues romanes*, Saint Denis, Université Paris 8, *Travaux et documents,* numéro 16, p. 129-141.

CHOMSKY N., 1981, *Lectures on Government and Binding*, Mouton de Gruyter, Berlin.

DAVIES M., 1995, « Analysing Syntactic Variation with Computer-Based Corpora : The Case of Modern Spanish Clitic Climbing », *Hispania*, vol. 78, p. 370-380.

FOURNIER N., 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

GALET Y., 1971,*L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700, la place du pronom complément d'un infinitif régime,* Paris, Presses Universitaires Françaises.

HOPPER P.J., 1993, « On some principes of grammaticalization », in TRAUGOTT, E.C. et HEINE. B., *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 17-36.

IGLESIAS O., 2012a, *Le placement des clitiques dans les complexes verbaux en espagnol : une nouvelle approche de la question.* Thèse de doctorat, Université Paris 8.

IGLESIAS O., 2012b, « La interposición en los complejos verbales y la subida del clítico », *Actas del IX Congreso de Historia de la Lengua Española*, Cádiz,Souspresse.

IGLESIAS O., 2014, « "Se le quedó mirando": la atracción de clíticos en un corpus de idiolectos (s. XIX – XXI) », *III Coloquio Internacional sobre Corpus Diacrónicos en Lenguas Iberorrománicas*, soumis.

LAMIROY B., 1999, « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages*, Volume 33, Numéro 135, p. 33-45.

MARCHELLO-NIZIA C., 1979, *Histoire de la langue française aux XVIè et XVIIè siècles*, Paris, Bordas.

MARTINEAU F., 1988, « Le placement des pronoms objets dans les constructions infinitives chez Philippe de Vigneulles », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 7, n°3, p. 155-173

MYHILL J., 1988, « The Grammaticalization of Auxiliaries: Spanish Clitic Climbing », *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of Berkeley Linguistics Society,* p. 352-363.

NIEUWENHUIJSEN D., 1999, *Cambios en la colocación de los pronombres átonos en la historia del español*, Thèse, Université de Utrecht.

SPAULDING R.K., 1927, « Puedo hacerlo versus lo puedo hacer and similar cases », *Hispania*, vol. 10, 1927, p. 343-348.

Grammaires du français:

MAUPAS C., 1607, *Grammaire et syntaxe francoise*, Blois. Disponible en ligne : http://books.google.fr/books?id=R8VDAAAAcAAJ

PATRU O. et CORNEILLE T., 1738, *Remarques de M. De Vaugelas Sur La Langue Françoise, Volume 2, avec des Notes de Messieurs Patru et T. Corneille*, Paris. Disponible en ligne : https://archive.org/details/remarquessurlal01corngoog

Corpus (Sources électroniques)[17]

D'URFE H., 1607, *L'Astrée*, Paris.

http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Astr%C3%A9e

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2148922/f14.image (édition de 1632-33)

MOLIÈRE, 1663, *Dom Juan,* Paris.

http://fr.wikisource.org/wiki/Dom_Juan_ou_le_Festin_de_pierre_%28Imprimerie_nationale%29

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5516810g/f252.image.r=dom%20juan.langFR (édition de 1772)

MOLIERE, 1670, *Le Bourgeois gentilhomme,* Paris.

http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Bourgeois_gentilhomme_%28Imprimerie_nationale%29

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56792582.r=Le+bourgeois+gentilhomme.langFR (édition de 1673)

MOLIERE, 1671, *Les fourberies de Scapin,* Paris.

http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Fourberies_de_Scapin

[17] Les liens issus du site internet *Wikisource* ont été utilisés afin de faciliter la lecture et la copie des exemples. Tous les exemples issus de *Wikisource* ont été vérifiés dans les versions numérisées du site de la Bibliothèque Nationale de France *Gallica*. Pour Molière et La Fayette, les versions issues de *Wikisource* utilisent une orthographe moderne que nous avons choisi de maintenir pour ce travail.

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5604000p/f3.image.r=Les%20fourberies%20de%20Scapin,%20com%C3%A9die%20de%20Moli%C3%A8re.langFR (édition de 1673)

MADAME DE LA FAYETTE, 1678, *La princesse de Clèves*, Paris.

http://fr.wikisource.org/wiki/La_Princesse_de_Cl%C3%A8ves,_%C3%A9dition_Lepetit,_1820/Premi%C3%A8re_partie (édition de 1820)

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8610820b/f7.image.r=cl%C3%A8ves%20la%20fayette.langFR